# Construire des dispositifs de démocratie participative et démocratie directe



### Objectifs de la formation

- Nourrir la réflexion et renforcer la dynamique des équipes de la collectivité autour des enjeux liés à la démocratie directe
- S'approprier les dispositifs réglementaires pour favoriser la démocratie participative et la démocratie directe



# Principes pédagogiques

La formation se déroulera avec une alternance d'apports théoriques sous forme d'exposés et d'ateliers construits à partir des trois principes suivants :

- 1. **Pédagogie active**: Les jeux de rôles, mises en situation et mobilisation de l'expérience des participants sont le moteur de la formation.
- 2. Méthode inductive : Partir de situations concrètes, d'expériences des participants et des problèmes posés pour construire des démarches et outils adaptés
- 3. **Alternance terrain salle**: Pour appuyer la réflexivité sur la pratique et accompagner l'acquisition des outils par les participants



# **Public et prérequis**

Agents des collectivités Aucun prérequis



#### Localisation

INTRA possible sur toute la France

La formation se déroule au sein des locaux de la collectivité



#### **Evaluation**

- Questionnaire d'attentes et de positionnement avant la session
- A chaud durant la formation avec des mises en situation
- A froid un mois après la formation par questionnaire en ligne



#### **Durée**

La durée prévue est de 7h réparties sur 1 Journée

/ersion 2 - Editée en Décembre 2021



#### **Tarification**

1 000 € TTC

Pour voir les possibilités de prise en charge de la formation, merci de nous contacter



#### **Modalités**

- INTRA structure : max. 15 agents (audelà, merci de nous contacter).
- La séance est planifiée avec la collectivité.
- Un délai d'un mois est nécessaire entre la demande et le début des séances





#### **Programme**

#### 9h30 - Introduction: La démocratie participative: contexte et enjeux

Les enjeux, vertus et limites de la démocratie participative

#### 10h - Le cadre légal de la démocratie participative

• Le cadre légal de la démocratie participative

#### 12h - Pause Déjeuner

# 13h30 - Présentation et analyse d'un exemple de dispositif de démocratie directe mis en place au sein d'une collectivité

- Présentation
- Contexte: Les enjeux politiques et techniques
- Analyse : ce qui a fonctionné, les limites et points de vigilance

# 14h30 - Échange autour du ou des projet.s de démocratie participative que souhaite porter la collectivité

- Présentation
- Temps d'échanges et préconisations

#### 15h30 - La posture des agents

• Exposé et jeux de rôles

#### 16h30 - Un dispositif réussi : l'implication des groupes d'opinions

- · Comment on va-t-on chercher les citoyens?
- Mises en situation

#### 17h30 - Bilan et conclusion

- Acquis et questions en suspens à l'issue de la formation
- Perspectives concrètes

#### 18h - Fin de la Formation

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de vos besoins et de vos attentes.



# Accessibilité et adaptabilité

La formation se déroulant au sein des locaux de la structure formée, l'accessibilité PMR ne peut être garantie.

Les formateurs ont été sensibilisés à l'adaptation des formations pour qu'elles puissent être accessibles à différentes situations de handicap (adaptation du support, retranscription, adaptation du rythme de la formation etc.)

